

CONSTRUCTION DES RÉSEAUX DE DISTRIBUTION PUBLIQUE HTA/BT

MODULE REGLEMENTATION

Objectif :

Connaitre et savoir exploiter les normes NF C11-201, NF C14-100 et l'arrêté du 17 Mai 2001.

Public concerné :

Tout public entrant dans un métier technique de la distribution publique.

Prérequis :

Aucuns

Durée :

4 jours en continu (28 Heures).

Moyens Pédagogique :

La progression pédagogique s'appuie sur des cours théoriques en s'appuyant sur les textes.
Vidéoprojecteur, écran.

Matériel du stagiaire :

Fournitures de bureau.

Lieu :

CACHAN (94), DARDILLY (69). PONT-DU-CHATEAU (63).
Autre lieu nous consulter

A l'issue de cette formation il est délivré une attestation de stage.



CONTENU DU STAGE

1 – NF C11-201.

- Généralités,
- Etude d'exécution,
- Lignes aériennes,
- Réseaux souterrains,
- Poste de transformation,

2 – NF C14-100

- Domaine d'application,
- Normes et références réglementaires,
- Définitions
- Maîtrise d'ouvrages des travaux de branchement,
- Conception des branchements
- Liaison au réseau
- Canalisations collectives,
- Dérivations individuelles,
- Appareils de control et de commande,
- Circuit de communication du branchement,
- Vérifications et mise en service des installations de branchement.

3 – Arrêté du 17 mai 2001

Titre II

- Généralités,
- Conditions générales,
- Protection contre les risques de contact avec les conducteurs actifs ou des pièces conductrices habituellement sous tension (contact direct).
- Protection contre les risques de contact avec les masses mises accidentellement sous tension (contact indirect),
- Prévention des brûlures, incendies et explosions d'origine électrique,

Titre IV

- Modalités d'application de l'arrêté.